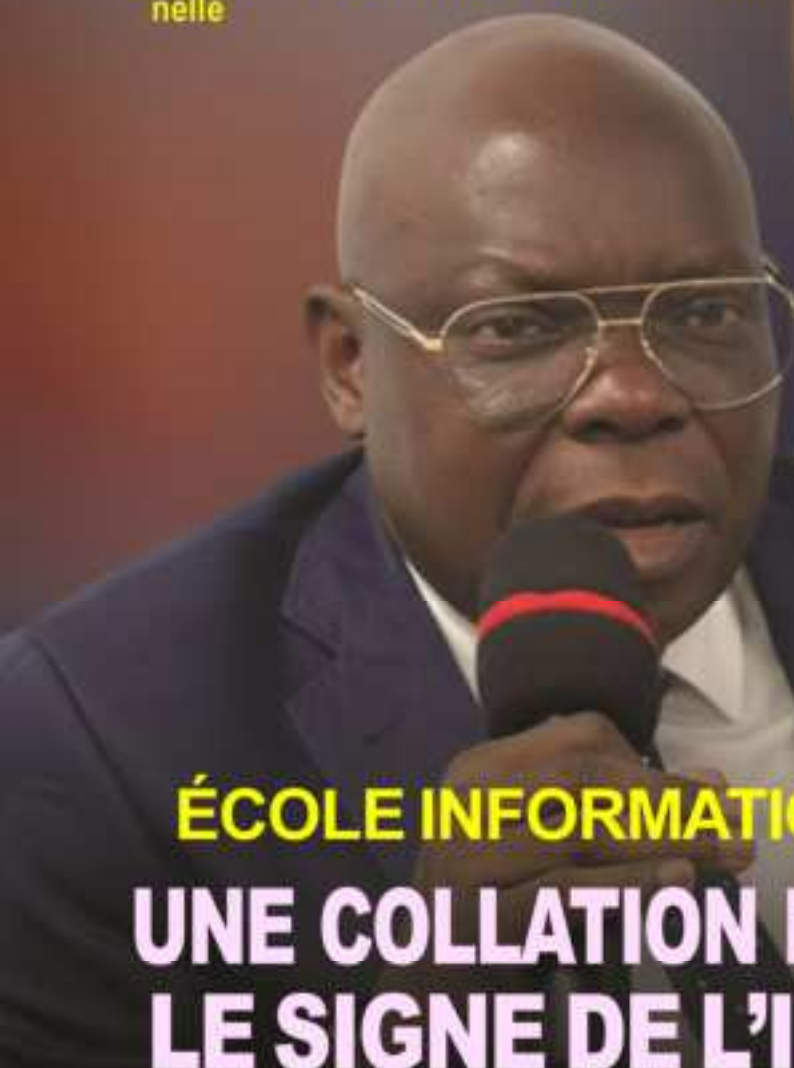




- Retraite stratégique :
Le ministère des Finances trace sa feuille de route 2026
- Vers une école de référence en systèmes d'information et génie informatique :
L'EIFI s'aligne sur les standards LMD
- Remise et reprise à la DSI :
Une nouvelle dynamique organisationnelle



ÉCOLE INFORMATIQUE DES FINANCES UNE COLLATION DE GRADES SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION ET DE LA RÉSILIENCE



SOMMAIRE

A PROPOS

- *Vers une modernisation numérique au ministère des Finances.....* Page 4

EDITORIAL

- *Femmes debout, société en marche.....* Page 5

ACTUALITES

- *Modernisation numérique : Le ministère des Finances prépare le lancement d'un comité stratégique.....* Page 7

GROS PLAN

- *Retraite stratégique : Le ministère des Finances trace sa feuille de route 2026.....* Page 8
- *Message de félicitations à Madame Angélique Nzeba, Secrétaire Générale du ministère des Finances.....* Page 10
- *Remise et reprise à la DSI : Une nouvelle dynamique organisationnelle.....* Page 11
- *Frédéric Ndjawowolo Loleke et la DSI : une vision numérique au service de l'État.....* Page 12
- *FOSYFIN célèbre 30 ans de lutte syndicale et honore les femmes.....* Page 14
- *École Informatique des Finances : Une collation de grades sous le signe de l'innovation et de la résilience.....* Page 16
- *CAST-R : une cérémonie d'échange des vœux placée sous le signe de la cohésion.....* Page 20
- *Vers une école de référence en systèmes d'information et génie informatique : L'EIFI s'aligne sur les standards LMD.....* Page 22
- *Première réunion des enseignants de l'EIFI Un espace d'écoute et de propositions* Page 26
- *Professeurs et assistants au cœur : d'une réforme organisationnelle à l'EIFI.....* Page 28

HOMMAGE

- *Les étudiants des Beaux-Arts honorent le Directeur de la DSI.....* Page 30
- *Reconnaissance méritée pour Frédéric Ndjawowolo Loleke à l'École Informatique des Finances.....* Page 32

FEMMES ET LEADERSHIP

- *Témoignage inspirant de Mme Elysée Ebekumu Masolo.....* Page 36
- *« Femme de la DSI, ensemble pour l'excellence » : un slogan porteur d'avenir.....* Page 38
- *Mois de la femme : le témoignage inspirant de Mme Omba Wembo Youyou.....* Page 40

Vers une modernisation numérique au Ministère des Finances



Il s'est tenu, au Ministère des Finances, une réunion préparatoire en vue du lancement officiel du Comité de Coordination des Systèmes d'Information, prévu pour le 29 janvier 2026. La rencontre, présidée par Madame la Secrétaire Générale aux Finances, a rassemblé l'ensemble des membres du comité.

Trois points figuraient à l'ordre du jour :

- le contexte de la création du comité,

- la définition du budget ainsi que le lieu et la date de lancement des activités,
- et enfin divers échanges.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans son mot d'ouverture, la Secrétaire Générale aux Finances a rappelé l'importance de ce Comité, conçu pour assurer une meilleure coordination des systèmes d'information au sein du Ministère. Elle a ensuite donné la parole au Directeur-Chef de Service de la Direction

des Systèmes d'Information qui, avec l'appui du Chef de Division Études et Développement, a détaillé les dispositions de l'arrêté portant création du Comité et répondu aux préoccupations des membres.

BUDGET ET ORGANISATION

Concernant la définition du budget et l'organisation pratique du lancement, il a été décidé de mettre en place une équipe restreinte composée

du Directeur-Chef de Service, de certains Directeurs et de la Secrétaire Générale aux Finances. Cette équipe aura pour mission de finaliser les aspects financiers et logistiques liés au démarrage des activités.

ENGAGEMENT ET PERSPECTIVES

Le Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, présent à la réunion, a exhorté les membres à maintenir cette dynamique de travail et à rester mobilisés pour la réussite du projet.

La réunion s'est clôturée sur une note d'engagement collectif, les participants saluant l'initiative du Ministre des Finances de doter le Ministère d'un comité de coordination des systèmes d'information, considéré comme un outil stratégique pour moderniser la gestion et renforcer l'efficacité institutionnelle.



EDITORIAL

FEMMES DEBOUT, SOCIÉTÉ EN MARCHÉ

Le mois de la femme, placé sous le thème national « Droits, justice et actions », n'est pas seulement une célébration symbolique. Il est un rappel puissant que l'égalité ne se décrète pas, elle se construit.

Chaque femme qui s'engage dans le numérique, dans l'enseignement supérieur ou dans les instances de décision prouve que la promotion féminine est avant tout une affaire de savoir, de responsabilité et d'action. "L'expérience vécue au sein de la DSI, de l'école informatique des finances et de la Cellule Représentant des Enseignants illustre une vérité essentielle : les discours ne suffisent pas.

La véritable émancipation passe par l'accès aux technologies, la participation aux décisions et l'investissement quotidien dans la construction du pays. Défendre les droits, c'est garantir l'éducation et l'équité. Promouvoir la justice, c'est veiller à l'éthique et à la transparence. Agir, c'est améliorer chaque jour la qualité de nos institutions et de notre vie sociale.

"Ce mois de la femme doit donc être vu comme une étape, non comme une finalité. Il nous invite à célébrer les acquis, mais surtout à poursuivre le combat pour une société où l'égalité n'est pas un slogan, mais une réalité vécue.

L'autonomisation des femmes est une clé de voûte pour le développement durable. Elle exige des actes concrets, portés par la détermination et l'engagement de chacune, mais aussi par la volonté collective de bâtir une société plus juste et inclusive.



*Doudou Roussel Fwamba Likunde
li-Botay honore le mérite au
Ministère des Finances*



MINISTÈRE
DES FINANCES

POINT DE P

MODERNISATION NUMÉRIQUE

Le Ministère des Finances prépare le lancement d'un comité stratégique

Le Ministère des Finances s'apprête à franchir une étape décisive dans sa transformation numérique. Une réunion préparatoire s'est tenue en vue du lancement officiel du Comité de Coordination des Systèmes d'Information, prévu pour le 29 janvier 2026. Présidée par Madame la Secrétaire Générale aux Finances, cette rencontre a rassemblé l'ensemble des membres du comité et plusieurs hauts responsables du Ministère.

UNE INITIATIVE AU CŒUR DE LA MODERNISATION

Dans son allocution d'ouverture, la Secrétaire Générale a insisté sur l'importance de ce comité, conçu pour harmoniser les systèmes d'information et renforcer la gouvernance numérique. « La coordination des outils informatiques est une condition essentielle pour améliorer la performance et garantir la transparence dans la gestion publique », a-t-elle déclaré.

Le Directeur-Chef de Service de la Direction des Systèmes d'Information, accompagné du Chef de Division Études et Développement, a présenté les dispositions de l'arrêté ministériel instituant le comité. Les membres ont pu échanger sur les missions assignées, notamment la supervision des projets numériques, l'optimisation des ressources et la sécurisation des données.

BUDGET ET ORGANISATION : UNE ÉQUIPE RESTREINTE AUX COMMANDES

La question du financement et de l'organisation pratique du lancement a occupé une place centrale. Une équipe restreinte, composée du Directeur-Chef de Service, de plusieurs directeurs et de la Secrétaire Générale, a été mandatée pour finaliser les aspects financiers et



logistiques. Cette cellule opérationnelle devra assurer la mise en place des infrastructures nécessaires et garantir la disponibilité des ressources humaines et matérielles.

ENGAGEMENT POLITIQUE ET PERSPECTIVES

La présence du Directeur de cabinet du Ministre des Finances a donné un poids particulier à la rencontre. Celui-ci a exhorté les membres à maintenir leur mobilisation et à inscrire leurs actions dans une dynamique durable. « Ce comité n'est pas une structure de plus, mais un véritable levier stratégique pour moderniser notre administration », a-t-il affirmé.

Les participants ont unanimement salué l'initiative du Ministre des Finances, considérant la création du comité comme un signal fort de la volonté politique de renforcer l'efficacité institutionnelle. Au-delà de la simple coordination technique, il s'agit d'un projet de réforme visant à inscrire le

Ministère dans l'ère du numérique, avec des retombées attendues sur la qualité du service public et la transparence budgétaire.

UN PROJET INSCRIT DANS UNE VISION NATIONALE

Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large des réformes engagées par le gouvernement pour moderniser l'administration publique. Le Comité de Coordination des Systèmes d'Information devrait servir de modèle pour d'autres institutions, en favorisant une meilleure interopérabilité des systèmes et en contribuant à la lutte contre les lourdeurs bureaucratiques.

À terme, le Ministère des Finances ambitionne de mettre en place une plateforme intégrée permettant de suivre en temps réel les opérations financières, d'améliorer la traçabilité des dépenses et de renforcer la confiance des citoyens dans la gestion des ressources publiques.

Pamela Mujinga Grâce

RETRAITE STRATÉGIQUE

Le ministère des Finances trace sa feuille de route 2026



Le Ministre des Finances, Doudou Fwamba Likunde Li-Botayi, a clôturé ce lundi la retraite stratégique du Ministère des Finances, organisée du 13 au 16 février à Kinshasa. Cette rencontre de haut niveau, qui a réuni les membres du cabinet, les Directeurs généraux des régies financières, le Secrétariat général et les responsables des entités sous tutelle (COREF, CTR, CEFEF, BCECO), a permis d'évaluer les performances de 2025 et de définir les orientations stratégiques pour l'année 2026.

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

Au terme de trois jours de travaux, une feuille de route ambitieuse a été adoptée. Elle s'articule autour de huit axes prioritaires, parmi lesquels :

- la mobilisation accrue des ressources internes et externes,

- l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale et douanière,
- la mise en œuvre des engagements pris avec le FMI,
- la modernisation du système fiscal et de la comptabilité publique,
- la généralisation de la facture normalisée et l'usage accru des outils numériques,
- le renforcement de la coordination entre politiques budgétaire et monétaire,
- le financement innovant des infrastructures structurantes,
- et l'amélioration de l'intégrité et de l'inclusion financière.

Le Ministre a insisté sur la nécessité d'une gestion publique exemplaire, fondée sur l'intégrité, la performance et l'innovation.

DES REGIES FINANCIERES RECOMPENSEES

La cérémonie de clôture a également été marquée par la remise de distinctions aux régies financières les plus performantes :

DGDA (Douanes) : Prix de la Performance pour avoir atteint 102 % de ses assignations.

DGI (Impôts) : Prix d'Excellence pour un taux de réalisation de 100 %.

DGRAD : Prix d'Encouragement pour ses efforts de mobilisation.

Ces récompenses traduisent la résilience de la gestion publique malgré les contraintes sécuritaires et budgétaires.

DES RESULTATS MACROECONOMIQUES ENCOURAGEANTS

Les indicateurs économiques présentés témoignent d'une dynamique positive :



- une croissance moyenne de 7 % entre 2020 et 2025,
- une inflation maîtrisée, passée de 23,8 % en 2023 à 2,3 % fin 2025,
- une appréciation de la monnaie nationale de 27 % en 2025,
- des réserves de change portées à 7,9 milliards USD, contre 1,1 milliard en 2019.

Ces résultats traduisent une gestion orientée vers la stabilité macroéconomique et la résilience face aux défis structurels.

DES PROJETS STRUCTURANTS ANNONCES

Parmi les projets phares pour 2026, le Ministre a cité :

- la relance du projet hydroélectrique de Grand Katende,
- la modernisation des aéroports de N'djili, Luano, Mbuji-Mayi, Bunia et Beni-Mavivi,
- le désenclavement urbain de villes comme Buta, Isiro, Bandundu et Kananga.

Le cadre macroéconomique prévoit une croissance du PIB de 5,3 %, portée



principalement par le secteur extractif, et une pression fiscale attendue à 12,3 % du PIB.

UN MESSAGE FORT DU PRESIDENT

Dans un communiqué lu à l'occasion, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rappelé que « face à la complexité des défis, notamment sécuritaires dans l'Est du pays, il n'est pas attendu de nous du défaitisme, mais un dépassement de soi ». Il a insisté sur la lutte contre la fraude

fiscale et sur l'obligation de déclaration de patrimoine des agents publics.

HOMMAGE ET EXHORTATION

Clôturent la retraite, le Ministre des Finances a rendu hommage aux forces de défense et de sécurité pour leur rôle dans la préservation de l'intégrité territoriale. Il a exhorté les agents publics à adopter une culture de gestion basée sur l'intégrité, la performance et l'innovation, afin de consolider les acquis et améliorer le pouvoir d'achat des populations.

J-P D

Message de félicitations à Madame Angélique Nzeba, Secrétaire Générale du ministère des Finances



Madame la Secrétaire Générale,

C'est avec une profonde admiration et un grand respect que je vous adresse mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre titularisation au poste de Secrétaire Générale au sein de notre Ministère. Votre nomination constitue une reconnaissance méritée de vos qualités de leader et de votre dévouement à la cause publique.

Votre parcours, marqué par une carrière exemplaire et des réalisations remarquables, a inspiré confiance et suscité l'adhésion de tous. Votre capacité à diriger avec sagesse, à innover avec audace et à fédérer les énergies autour d'objectifs communs a permis à notre Ministère de se positionner comme un acteur clé de l'action gouvernementale.

Aujourd'hui, alors que vous entamez ce nouveau mandat, nous sommes convaincus que vous continuerez à nous guider avec la même lucidité, la même détermination et la même passion qui caractérisent votre action jusqu'à présent.

Nous sommes fiers de votre réussite et nous vous assurons de notre soutien indéfectible pour relever les défis qui nous attendent. Je vous souhaite une nouvelle période riche en succès et en grandes réalisations à la tête de notre Administration. J'ai la ferme conviction que, sous votre gouvernance éclairée, notre institution continuera à prospérer et à contribuer de manière significative au développement de notre pays.

Veuillez recevoir, Madame la Secrétaire Générale, l'expression renouvelée de mes vives et sincères félicitations.

Votre dévoué,
Directeur Chef des Services
Ndjawowolo Loleke Frédéric



REMISE ET REPRISE À LA DSI

Une nouvelle dynamique organisationnelle



La Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère des Finances a vécu une journée particulière avec la tenue d'une cérémonie officielle de remise et reprise collective des documents et biens de service. L'événement, organisé dans la salle de réunion de la Direction, a marqué une étape importante dans la réorganisation interne et la continuité des activités.

UNE CEREMONIE SOLENNELLE

Sous la Coordination du Directeur-Chef de Service, Frédéric Ndjawowolo Loleke, la cérémonie a débuté par la lecture des procès-verbaux et la remise des commissions d'affectation. Elle s'est poursuivie par l'installation des nouveaux Chefs de Divisions, dans une atmosphère empreinte de solennité et de discipline administrative.

La présence des délégués du Secrétariat Général, des représentants de la Direction des ressources Humaines, des syndicats ainsi que des cadres et agents de la DSI a donné à l'événement une dimension institutionnelle forte, témoignant de l'importance accordée à la gouvernance numérique.

LES NOUVELLES NOMINATIONS

Quatre responsables ont officiellement pris leurs fonctions :

Tshingani Mandefu Yves : confirmé à la tête de la Division Études et Développement, poursuivant ainsi son mandat.

Bofaya Embele Christophe : ancien Chef de Bureau, désormais nommé Chef de Division à la Maintenance des Systèmes et Réseaux. Cette Division était vacante depuis deux ans, suite au départ à la retraite de son précédent animateur.

Missifaki Muvudi Jean Noël : promu Chef de Division à la Gouvernance Informatique, en remplacement de Mutombo Badula.

Mufwenge Kapay Ansem : prend la Direction de la Division Formation, succédant à Rubambura Rugamika.

Ces nominations traduisent la volonté du Ministère de renforcer les capacités opérationnelles de la DSI et d'assurer une meilleure répartition des responsabilités dans un contexte de modernisation numérique.

P-M Grâce



Frédéric Ndjawowolo Loleke et la DSI : une vision numérique au service de l'État

Sous la direction du Directeur Frédéric Ndjawowolo Loleke, la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) constitue le pilier numérique du Ministère des Finances. Véritable moteur de la politique digitale, elle définit la stratégie d'informatisation, modernise les procédures administratives et assure l'intégration des systèmes d'information sectoriels. La DSI est structurée en quatre divisions, chacune avec des missions spécifiques mais complémentaires, contribuant à la transformation numérique du Ministère.

DIVISION ÉTUDES ET DEVELOPPEMENT

Dirigé par le chef de Division Tshingani Mandefu. Avec ses quatre bureaux, cette division joue un rôle stratégique dans la conception et l'évolution des systèmes d'information.

Ses attributions incluent :

- Élaboration et suivi du schéma directeur et du plan informatique ;
- Conception et intégration des systèmes sectoriels ;
- Développement de logiciels spécifiques ;

- Audit informatique et réglementation de l'usage des outils ;
- Conception et validation de sites web et travaux réalisés par des prestataires externes.

DIVISION MAINTENANCE DES SYSTEMES ET RESEAUX

Dirigé par le chef de Division Bofaya Embele Christophe. La plus vaste des divisions, avec six bureaux, elle assure la continuité opérationnelle des infrastructures numériques.

Ses missions principales :

- Maintenance des systèmes et équipements informatiques ;
- Gestion du parc informatique et administration des bases de données ;
- Suivi des systèmes informatiques dans les services provinciaux des finances ;
- Supervision de la chaîne de la recette et de la dépense.

DIVISION GOUVERNANCE INFORMATIQUE

Dirigé par le chef de Division Missifaki Muvundi Jean-Noël. Composée de trois bureaux, elle est le garant de la cohérence et de la fiabilité des données.

Ses responsabilités :

- Définition et adaptation de la stratégie informatique ;
- Gestion des données communes et respect des règles de nomenclature ;
- Collecte, consolidation et contrôle des informations sectorielles ;
- Analyse statistique et suivi du schéma directeur ;
- Audit des systèmes installés.

DIVISION FORMATION

Dirigé par le chef de Division Mufwenge Kapay Ansem. Avec ses cinq bureaux, cette division est dédiée au renforcement des compétences.

Elle assure :

- Coordination et suivi des activités de formation ;
- Sélection, accueil et suivi des apprenants ;
- Formation et recyclage des cadres et agents du Ministère des Finances ;
- Supervision des encadreurs et application des programmes ;
- Gestion de la bibliothèque et des archives.

CHEFS DES DIVISIONS DE LA DSI



FÉLIX KOMBA MAYUKI
(ASSISTANT DU
DIRECTEUR)

CHEF DE DIVISION
GOUVERNANCE
INFORMATIQUE MISSIFAKI
MUVUNDI JEAN-NOËL.

CHEF DE DIVISION ÉTUDES
ET DEVELOPPEMENT
TSHINGANI MANDEFU.

CHEF DE DIVISION
MAINTENANCE DES
SYSTEMES ET RESEAUX
BOFAYA EMBELE
CHRISTOPHE

CHEF DE DIVISION FORMATION
MUFWENGE KAPAY ANSEM

FOSYFIN célèbre 30 ans de lutte syndicale et honore les femmes



Le Syndicat FOSYFIN a annoncé le lancement officiel de son année jubilaire, marquant ses 30 ans d'existence au service des travailleurs. Cette étape symbolique constitue une occasion de revisiter son parcours, de mettre en valeur ses acquis et de projeter ses actions futures en faveur de la défense des droits et des intérêts de ses membres.

Ce lancement coïncide avec la clôture du mois de la femme, période durant laquelle FOSYFIN a mis en lumière l'engagement,

le leadership et la contribution déterminante des femmes dans la vie syndicale et dans le développement socio-économique du pays.

Une cérémonie officielle est prévue le samedi 25 avril 2026 à 13h, au siège national du Syndicat, situé au N°42 bis, avenue Badjoko, quartier Matonge, commune de Kalamu. À cette occasion, FOSYFIN invite les médias à couvrir l'évènement et à relayer largement ce message porteur d'unité, de reconnaissance et d'engagement renouvelé.

PMG



Tengenez Cicura S.G.A des finances et patrimoine



Iness Bagisha S.G.A chargée d'actions femmes



Kabambi Ndende SGA chargé des Relation professionnelles



Bibombe Mwamba Bob S.G.A chargé de la formation



Nzalilongo Roger S.G.A de l'économie ouvrière



Mamy Boboli SGA chargée d'administration



Une vue des syndicalistes



Une vue des syndicalistes



Une vue des syndicalistes



Une vue des syndicalistes



ÉCOLE INFORMATIQUE DES FINANCES

**Une collation de grades sous le signe
de l'innovation et de la résilience**



GROS PLAN



L'École Informatique des Finances (E.I.FI) a célébré la clôture de l'année académique 2024-2025 et la collation des grades académiques lors d'une cérémonie solennelle. L'événement a été marqué par la présence de hautes autorités, notamment Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, ainsi que le Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, aux côtés du corps professoral, des étudiants et des parents.

Dans son allocution, le Directeur-Chef de Service des Systèmes d'Information a salué les efforts collectifs qui ont permis de maintenir l'excellence de l'institution malgré les défis. Créée en 1968, l'E.I.FI demeure pionnière dans la formation des cadres informaticiens au service de l'État. Ses diplômés contribuent activement à la gestion performante des finances publiques, dans les régies financières, la chaîne de la dépense et la direction de la paie.

Le Directeur a rappelé l'importance des réformes récentes, dont l'implémentation du système Licence-Master-Doctorat (LMD), célébrant à cette occasion la première promotion de licenciés. Il a félicité les lauréats pour leur persévérance et leur réussite, les



exhortant à devenir des « locomotives qui donnent la direction » dans leurs futures carrières.

Toutefois, l'institution fait face à des défis majeurs : équipements informatiques obsolètes, insuffisance de locaux, absence de bibliothèque moderne et manque de moyens logistiques. Le Directeur a lancé un plaidoyer auprès du Ministre des Finances pour un appui conséquent, afin de doter l'E.I.FI d'infrastructures modernes et de renforcer sa capacité d'accueil.

La cérémonie s'est conclue par des vœux de bonne année académique 2025-2026 et un appel à poursuivre les réformes, notamment avec l'ouverture du programme de Master en conception des systèmes d'information et en réseaux informatiques. Les inscriptions sont déjà ouvertes, marquant une nouvelle étape dans l'ambition de l'E.I.FI de redevenir la référence nationale en matière d'enseignement informatique.

GROS PLAN



GROS PLAN



GROS PLAN



**CAST-R : une cérémonie d'échange
des vœux placée sous le signe
de la cohésion**



GROS PLAN



La Cellule d'Appui Stratégique chargée des Réformes (CAST-R) a organisé matin une cérémonie conviviale d'échange des vœux dans ses bureaux. Pendant une trentaine de minutes, les membres de la cellule, conduits par Mme Sazo Sambili Patience, ont partagé un moment de cohésion et de réflexion sur les perspectives de l'année.

Dans son allocution, Mme Sambili a exprimé sa gratitude envers ses collaborateurs pour leur dévouement et les a exhortés à maintenir l'esprit d'équipe et l'amour du travail tout au long de l'année. Elle a également présenté les huit mots-clés retenus comme boussole pour 2026 : objectivité, fermeté, travail, assiduité, collaboration, professionnalisme, concentration et bonne humeur.

UN SYMBOLE FORT DE PRODUCTIVITE

À l'issue de cette rencontre, les membres de la CAST-R se sont rendus au bureau du Directeur Chef de Service, Ndjawowolo Loleke Frédéric, pour lui offrir un présent symbolique : une pendule en malachite. Ce geste, selon eux, incarne la gestion rigoureuse du temps, la productivité et l'efficacité, tout en servant de repère visuel pour rester concentré et éviter les distractions numériques.

Le Directeur Chef de Service a accueilli ce cadeau avec reconnaissance, tout en appelant les membres de la cellule à redoubler de concentration et de dévouement dans leurs missions.

UNE CLOTURE CONVIVIALE

La cérémonie s'est achevée par une photo de famille, immortalisant ce moment de fraternité et de mobilisation collective autour des objectifs de réforme pour l'année 2026.

Pamela Mujinga Grâce

Vers une école de référence en systèmes
d'information et génie informatique

L'EIFI s'aligne sur les standards LMD



DES TRAVAUX RIGoureux ET STRUCTURES

La commission pédagogique, composée d'experts et de responsables académiques, a conduit ses travaux en sessions présentielle et en ligne. Sa mission : examiner le document de cadrage, définir la vision et les modalités d'admission, harmoniser les maquettes pédagogiques et proposer un mécanisme de désignation des animateurs.

La méthodologie adoptée a reposé sur l'analyse approfondie des documents, des débats en plénière validés par consensus, et l'harmonisation des crédits académiques conformément aux standards du système LMD.

DEUX FILIERES VALIDEES

Les participants ont confirmé l'ouverture de deux filières :

Master en Informatique de Gestion, mention Conception des Systèmes d'Information (CSI) ;

L'École Informatique des Finances (EIFI) franchit une nouvelle étape dans sa dynamique de modernisation et d'élévation de son offre académique. À l'issue des travaux de la commission pédagogique, organisés du 27 février au 1er mars 2026, le lancement du cycle de Master Professionnel en Informatique a

été validé. Cette initiative, placée sous l'impulsion du Directeur-Chef de Service de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), marque un tournant stratégique pour positionner l'EIFI comme institution de référence dans le domaine des systèmes d'information et du génie informatique.

GROS PLAN



GROS PLAN



Master en Génie Informatique, mention Réseaux et Sécurité (GRS).

Ces filières répondent aux besoins croissants de compétences spécialisées dans la gestion numérique et la cybersécurité, deux domaines stratégiques pour l'avenir des finances publiques et de l'économie nationale.

MODALITES D'ADMISSION ET ORGANISATION ACADEMIQUE

La commission a décidé la suppression du Master 0 et l'admission directe en Master 1 pour les titulaires des diplômes requis. Les candidats titulaires d'un Graduat (Bac+3 du système PADEM) devront suivre des cours de complément, après analyse de leurs dossiers académiques.

Chaque année académique comptera 60 crédits ECTS, répartis de manière équilibrée entre enseignements fondamentaux, spécialisés et pratiques. Les maquettes définitives, harmonisées et validées, sont annexées au rapport.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE CONFIRMEE

La sélection des animateurs du cycle Master a été réalisée sur la base de leurs compétences académiques et professionnelles. Les enseignants retenus ont confirmé leur disponibilité pour assurer le démarrage effectif du Master 1, Semestre 1. La liste définitive des animateurs est annexée au rapport consolidé.

GROS PLAN



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PERSPECTIVES

Afin d'assurer une communication claire, une note d'information institutionnelle a été élaborée. Elle précise le cadre réglementaire, les filières ouvertes, les modalités d'admission et les dispositions transitoires.

Le lancement du cycle Master positionne l'EIFI comme un acteur clé de la formation supérieure en informatique appliquée aux finances. Cette avancée s'inscrit dans une vision de modernisation académique et de professionnalisation des cadres, en phase avec les réformes numériques engagées au sein du ministère des Finances.

CONCLUSION

La commission pédagogique a conduit ses travaux avec rigueur et célérité, permettant le lancement effectif du Master dès le semestre 1 de l'année 2026. Cette initiative consolide l'alignement de l'EIFI aux standards internationaux et ouvre la voie à une nouvelle génération de professionnels capables de relever les défis de la digitalisation et de l'innovation dans la gestion publique.

Pamela Mujinga Grâce



PREMIÈRE RÉUNION DES ENSEIGNANTS DE L'EIFI UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE PROPOSITIONS



Le 21 avril 2026, la cellule de la Représentation des Enseignants de l'EIFI a organisé sa première réunion officielle avec les enseignants des sections Licence et Master.

Cette rencontre, tenue au local 16 à 11h30, s'inscrivait dans une double démarche : dresser le bilan collectif du semestre écoulé et recueillir les préoccupations des enseignants afin d'améliorer les conditions d'enseignement et la qualité de la formation.

La réunion a permis d'ouvrir un espace de dialogue constructif entre les enseignants et l'administration, à l'approche des examens. Les échanges nourris ont

porté sur l'organisation des cours, le respect du calendrier académique, les conditions de travail et la question sensible de la rémunération. La cellule s'est engagée à compiler les recommandations et à transmettre un rapport officiel à la coordination de la formation, avec copie au Directeur.

A COEUR OUVERT AVEC LA COORDINATRICE OMBA WEMBO YOUYOU

Q : Madame la Coordinatrice, quel était l'objectif de cette réunion ?

Omba Wembo Youyou : « C'était une première réunion avec les enseignants de l'année académique 2025-2026. L'objectif principal était de procéder au bilan collectif des semestres écoulés avant les examens, dans un esprit d'évaluation globale. Nous voulions aussi recueillir les préoccupations des enseignants de Licence et Master pour améliorer les conditions d'enseignement et renforcer la qualité de la formation à TEIFI. »

Q : Quelles préoccupations majeures ont été soulevées ?

Omba Wembo Youyou : « Plusieurs points ont été évoqués, notamment l'organisation des cours, les conditions de travail, le respect du calendrier et la problématique de la rémunération. »

Q : Quelles actions concrètes suivront cette réunion ?

Omba Wembo Youyou : « La cellule va compiler toutes les recommandations issues des échanges et produire un rapport officiel. Celui-ci sera transmis à la direction de la formation avec copie au Directeur, chef de service. L'objectif est d'accompagner la hiérarchie dans la prise de décisions éclairées. »

Q : Votre mot de la fin ?

Omba Wembo Youyou : « Cette réunion marque le début d'une dynamique de dialogue permanent entre les enseignants et l'administration. Ensemble, nous voulons bâtir une institution plus performante, plus transparente et orientée vers l'excellence. »

Pamela Mujinga Grâce



Professeurs et assistants au cœur d'une réforme organisationnelle à l'EIFI



Une commission a été mise en place pour réévaluer les encadrants de l'EIFI au cas par cas. Une étude minutieuse a été sanctionnée par la remise d'une notification de charge à chaque apprenant soumis à cette évaluation afin de garantir un encadrement optimal et adapté à leurs besoins.

Dans le cadre de cette mission, une équipe a été chargée de définir les besoins en personnel enseignant et d'assurer le traitement des candidatures au sein de l'EIFI. Pour mener à bien ce travail, l'ensemble du corps professoral a été rencontré afin de dresser un état des lieux précis de la répartition des cours, des classes encadrées et du fonctionnement des équipes pédagogiques. Chaque professeur a fourni la liste de ses classes ainsi que les assistants qui l'accompagnent. De courts entretiens ont également été menés avec ces assistants, permettant d'évaluer leur rôle, leur niveau d'implication et les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions. Ces échanges ont mis en lumière des points forts mais aussi des besoins d'amélioration dans l'organisation académique.



Parallèlement, enseignants et assistants ont formulé des recommandations pour optimiser le fonctionnement de l'institution. Plusieurs pistes concrètes ont émergé, touchant à la gestion du personnel, à l'organisation des cours et à la qualité de l'enseignement.

L'ensemble de ces données a permis de constituer, pour la première fois, une base d'informations réelle, structurée et fiable sur les ressources humaines et pédagogiques de l'EIFI. Cette cartographie, inexistante jusqu'alors, constitue désormais un socle solide pour orienter les décisions futures et améliorer durablement la gestion de l'institution.

PMG



Les étudiants des Beaux-Arts honorent le Directeur de la DSI



HOMMAGE



Un nouveau prix vient couronner le parcours du Directeur Chef de Service de la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) du Ministère des Finances, Monsieur Frédéric Ndjawowolo Loleke. Cette fois, ce sont les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts qui ont tenu à lui rendre hommage pour son action remarquable.

En effet, en un laps de temps relativement court, le Directeur Ndjawowolo Loleke a réussi à hisser l'École Informatique des Finances (EIF) parmi les meilleures institutions du pays. Sa vision managériale, son sens de l'organisation et son engagement patriotique ont permis de transformer cette école en un modèle de performance et de modernité.

Ce prix, décerné par une communauté estudiantine reconnue pour son exigence et son sens critique, témoigne de l'impact réel du travail accompli. Il traduit également la reconnaissance de la jeunesse face aux efforts déployés pour améliorer la qualité de l'enseignement et offrir aux étudiants un cadre propice à leur formation.

À travers cette distinction, les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts saluent non seulement la réussite institutionnelle de l'EIF, mais aussi l'exemple inspirant d'un dirigeant qui place l'éducation et l'innovation au cœur de son action.

Pamela Mujinga G.

Reconnaissance méritée pour Frédéric Ndjawowolo Loleke à l'École Informatique des Finances



HOMMAGE



Tout travail accompli avec rigueur mérite reconnaissance. C'est dans cet esprit que le Directeur de l'École Informatique des Finances (EIF), Frédéric Ndjawowolo Loleke, a reçu un Diplôme d'Excellence et de Mérite décerné par le groupe de presse Le Monde des Affaires. Cette distinction vient saluer les efforts constants du Directeur et de son équipe, dont le travail porte déjà des fruits visibles. Malgré l'absence de subventions conséquentes, l'EIF connaît un nouvel essor grâce à la vision managériale de son leader, marqué par le patriotisme, la bonne gouvernance et un sens aigu des responsabilités.

Sous sa direction, l'institution s'est dotée de bureaux modernes, équipés de mobilier et de matériel informatique de dernière génération. Les services administratifs répondent désormais aux standards internationaux, garantissant une gestion efficace et sans rupture de fournitures.

Le Directeur Ndjawowolo Loleke a également instauré une administration participative qui a ravivé la conscience professionnelle des agents et cadres. Cette dynamique vise à assurer une formation de qualité pour la jeunesse, conformément aux orientations du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Lors de la remise du prix, le Directeur a exprimé sa gratitude envers les journalistes qui suivent de près les activités de l'EIF. Il a dédié cette distinction au Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, au Ministre des Finances Doudou Fuamba, ainsi qu'à son équipe fidèle qui l'accompagne dans ce travail exigeant.

« Ce diplôme est un encouragement, une preuve que les jalons posés aujourd'hui contribueront largement à la formation de la jeunesse, avenir de demain », a-t-il déclaré.

PM Grâce



Femmes et leadership :

CROIRE EN SES CAPACITÉS POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

Avec le thème national « Droits, justice et actions », je rends hommage à toutes les femmes qui, par leur intelligence, leur courage et leur sens des responsabilités, contribuent chaque jour au développement de notre société.

Mon parcours dans le domaine du numérique, au sein de la DSI, dans l'enseignement supérieur à l'école informatique des finances ainsi qu'à la Cellule Rep Enseignants, m'a permis de comprendre que la véritable promotion de la femme ne se limite pas aux discours. Elle se construit par l'accès au savoir, la



participation aux décisions et l'engagement dans l'action.

J'encourage toutes les femmes à croire en leurs capacités, à défendre leurs droits et à s'engager activement dans la construction de notre pays.

Pour moi, défendre les droits, c'est permettre à la femme d'accéder à l'éducation, aux technologies et aux responsabilités. Promouvoir la justice, c'est veiller à l'éthique et à l'équité. Quant à l'action, c'est travailler chaque jour pour améliorer la qualité dans n'importe quel domaine. **Pamela Mujinga Grâce**

DROITS, JUSTICE ET ACTIONS : UN APPEL À L'ENGAGEMENT DES FEMMES



À l'occasion du mois de la femme, placé sous le thème national « Droits, justice et actions », un vibrant hommage est rendu à toutes celles qui, par leur intelligence, leur courage et leur sens des responsabilités, participent chaque jour au développement de notre société.

Le parcours dans le domaine du numérique, au sein de la DSI, dans l'enseignement supérieur à l'école informatique des finances ainsi qu'à la Cellule Rep Enseignants, illustre une conviction forte : la véritable promotion de la femme ne peut se limiter aux discours. Elle se construit par l'accès au savoir, la participation aux décisions et l'engagement dans l'action.

Ce message encourage toutes les femmes à croire en leurs capacités, à défendre leurs droits et à s'investir activement dans la construction du pays. Car défendre les droits, c'est garantir l'accès à l'éducation, aux technologies et aux responsabilités. Promouvoir la justice, c'est veiller à l'éthique et à l'équité. Quant à l'action, elle consiste à travailler chaque jour pour améliorer la qualité dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Ainsi, ce mois de la femme devient une occasion non seulement de célébrer les acquis, mais aussi de rappeler que l'égalité et l'autonomisation passent par des actes concrets, portés par la détermination et l'engagement de chacune.

J-P D

AUTONOMISATION DES FEMMES

Témoignage inspirant de Mme Elysée Ebekumu Masolo



Thème international : « Droit, justice, action pour toutes les femmes et filles ».
Thème national : « Droits garantis : autonomisation durable pour toutes les femmes et filles en RDC »

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Mon parcours a débuté au Ministère du Plan, lors de mon stage académique de juin à août 2018. Grâce à mon assiduité, ma discipline et mon esprit d'innovation en tant que jeune informaticienne, ce stage s'est transformé en une véritable opportunité professionnelle.

Par la suite, j'ai été recrutée au Ministère des Finances, après avoir réussi un test à la direction de l'informatique (actuelle DSI). J'y ai travaillé aux côtés de collègues tels que Désiré Musenge et Kakala. J'ai ensuite été affectée au bureau formation, relevant de la division études et développement.

Au fil des années, j'ai occupé plusieurs fonctions : encadreur à l'AGLK, assistante de secrétaire de direction, puis chef de Bureau Apparitorat depuis 2018. Mes principales attributions incluent :

- L'accueil et le suivi des étudiants ;
- Le suivi des prestations des enseignants ;
- La gestion quotidienne des activités administratives de la division formation et le rapport à la hiérarchie.

J'ai également collaboré régulièrement avec les développeurs lors de séances de travail. Mon parcours a été marqué par l'encadrement inspirant de mon chef de bureau Nzita Mavungu et le soutien de mes mentors, maman Emilie Panda et maman Philomène Mozino.

QUE PENSEZ-VOUS DU THÈME NATIONAL SUR L'AUTONOMISATION DURABLE DES FEMMES ET FILLES EN RDC ?

Pour moi, l'autonomisation durable repose sur plusieurs piliers :

- L'accès à l'éducation pour toutes les femmes ;
- L'autonomie économique ;
- La protection des droits ;
- La santé et le bien-être ;
- La participation aux prises de décision ;
- Le rôle actif dans la protection de l'environnement.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX FEMMES QUI VEULENT RÉUSSIR ?

Je leur dirais d'avoir confiance en elles, de s'entourer de personnes qui les élèvent, de relever les défis malgré les obstacles et de ne jamais avoir honte de travailler pour leur survie quotidienne. Il vaut mieux gagner par ses propres efforts que de dépendre constamment des autres. Enfin, il est essentiel d'associer Dieu à toute démarche.

QUELLE EST VOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION DE LA FEMME ?

Mon expérience repose sur mes capacités intellectuelles, professionnelles et juridiques, ainsi que sur mon leadership. J'ai pu m'imposer dans mon environnement grâce à ces atouts, mais aussi grâce au soutien indéfectible de mon mari, qui m'accompagne sans hésitation dans mes initiatives.

Pamela Mujinga Grâce

« Femme de la DSI, ensemble pour l'excellence » : un slogan porteur d'avenir

Dans une ambiance chaleureuse et empreinte de respect, le Directeur-Chef de Service de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), Frédéric Ndjawowolo Loleke, s'est entretenu avec les Mamans de sa direction. Cette rencontre, organisée dans la salle de réunion de la DSI, avait pour objectif de renforcer la conscience professionnelle des femmes autour de valeurs essentielles : l'amour, l'excellence, l'unité, la solidarité et la ponctualité au travail.

UN MESSAGE DE RESPONSABILITE ET D'EGALITE

Dans son allocution, le Directeur-Chef de Service a rappelé que le temps consacré au travail occupe une place centrale dans la vie de chacun, et qu'il est donc important de le vivre dans un climat convivial et respectueux. Il a insisté sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes :

« Aujourd'hui, on ne parle plus de différence entre hommes et femmes dans la profession. Vous êtes capables



de produire les mêmes résultats, avec la même rigueur et la même qualité. Mettez-vous au travail, donnez le meilleur de vous-mêmes », a-t-il déclaré.

Il a également annoncé que des prix d'excellence seront attribués aux femmes qui se distingueront par leur engagement et leurs performances, une initiative saluée par l'ensemble des participantes.

UN SLOGAN FEDERATEUR

À l'issue de la rencontre, les Mamans de la DSI ont adopté un slogan qui résume leur détermination :

« Femme de la DSI, ensemble pour l'excellence ».



Ce mot d'ordre traduit leur volonté de s'unir pour relever les défis professionnels et contribuer activement à la modernisation de la direction.

UN MOMENT D'ECOUTE ET DE PARTAGE

Au-delà des discours, cette rencontre a été l'occasion pour les femmes de la DSI de soumettre leurs préoccupations directement à l'autorité.

Elles ont exprimé leurs besoins en matière de conditions de travail, de formation continue et de reconnaissance professionnelle.

Le Directeur-Chef de Service a pris note de leurs doléances et s'est engagé à examiner les solutions possibles,

renforçant ainsi le dialogue social au sein de la direction.

UNE DYNAMIQUE A POURSUIVRE

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du rôle des femmes dans l'administration publique. En plaçant la conscience professionnelle et l'excellence au cœur de son message, le Directeur-Chef de Service a rappelé que la réussite collective dépend de l'engagement de chacun. Les Mamans de la DSI, galvanisées par cette rencontre, ont promis de redoubler d'efforts pour contribuer à l'efficacité et à l'image positive de leur direction.

Pamela Mujinga Grâce

Mois de la femme : le témoignage inspirant de Mme Omba Wembo Youyou

À l'occasion du mois dédié aux droits des femmes, Madame Omba Wembo Youyou, agent à la DSI, cheffe des travaux à l'EIFI et responsable de la représentation des enseignants, partage son parcours et sa vision sur l'autonomisation féminine en RDC.

IDENTITE ET PARCOURS

Bonjour Madame Omba, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Mon parcours dans le domaine du numérique au sein de la DSI, dans l'enseignement supérieur à l'École Informatique des Finances ainsi qu'au sein de la Cellule de représentation des enseignants m'a permis de comprendre que la véritable promotion de la femme ne se limite pas aux discours. Elle se construit par l'accès au savoir, la participation aux décisions et l'engagement dans l'action. J'encourage toutes les femmes à croire en leurs capacités, à défendre leurs droits et à s'engager activement dans la construction de notre pays.

THEME DU MOIS DE LA FEMME

Quel est votre aperçu sur le thème retenu pour le mois de la femme en RDC ?

Pour moi, défendre les droits, c'est permettre à la femme d'accéder à l'éducation, aux technologies et aux responsabilités. Promouvoir la justice c'est veiller à l'éthique et à l'équité. Quand à l'action, c'est travailler chaque jour pour améliorer la qualité dans n'importe quel domaine.

MESSAGE AUX FEMMES

Quel mot adressez-vous aux femmes qui ambitionnent réussir dans la vie ?

Je leur dirais de connaître leurs droits pour mieux les revendiquer. La femme ne doit

Mon expérience repose sur mes capacités intellectuelles, professionnelles et mon engagement dans le leadership. J'ai compris que l'autonomisation passe par la



pas rester en retrait : elle doit s'informer, s'affirmer et refuser toute forme d'injustice. Elle doit oser s'engager dans les espaces de décision et croire en sa capacité de transformer la société. Nous avons le pouvoir de bâtir un avenir plus juste et équitable.

EXPERIENCE PERSONNELLE

Quelle est votre expérience personnelle par rapport à l'autonomisation de la femme ?

connaissance, la responsabilité et la participation active dans la société.

CONCLUSION

En conclusion, Madame Omba souligne : « Ensemble, en défendant nos droits, en promouvant l'égalité et en renforçant notre autonomie, nous pouvons construire une société plus équilibrée et tournée vers un avenir meilleur pour tous. »

Pamela Mujinga Grâce

Madame Boboli : persévérance et leadership au service des femmes congolaises

Un chemin semé d'embûches vers la réussite syndicale et professionnelle

Question : Bonjour Madame Boboli, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Madame Boboli : Bonjour Madame Mujinga Pamela, merci beaucoup pour l'attention que vous portez à mon parcours en ce mois dédié à la femme, particulièrement à celles de la République Démocratique du Congo. Mon chemin n'a pas été facile. Après le décès de mon père à mes 17 ans, j'ai dû accompagner ma mère dans la vente de fruits à l'Équateur afin de financer mes études secondaires. Cette première activité m'a appris la valeur de l'autonomie et de la persévérance. Grâce à Dieu, j'ai obtenu mon diplôme et, sur l'invitation de mon oncle, je suis venue à Kinshasa pour poursuivre mes études universitaires.

Pour subvenir à mes besoins, j'ai travaillé comme vendeuse à la Société Nationale de Loterie (SONAL). Après mes études universitaires, j'ai connu deux années de chômage, mais j'ai mis ce temps à profit en suivant des formations en bureautique et secrétariat. Finalement, j'ai obtenu mon arrêté sous-statut des finances, et après une longue attente, j'ai reçu ma notification.

C'est à ce moment que ma carrière syndicale a commencé au sein de la FOSYFIN, d'abord comme simple membre, puis aujourd'hui comme Secrétaire générale adjointe chargée de l'Administration. J'ai dû surmonter de nombreuses embûches, mais je suis restée confiante, encouragée par notre Secrétaire Général Frédéric Ndjawowolo. En plus de mes fonctions syndicales, je suis secrétaire de Direction et assistante à l'école informatique des finances. Voilà, en résumé, mon parcours professionnel.



Quel est votre avis sur le thème retenu pour le mois de la femme en RDC ?

Je suis très heureuse du thème choisi, car il met en avant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Les activités prévues - sensibilisations, conférences et initiatives - permettront de promouvoir les droits des femmes et des filles.

Quel message adressez-vous aux femmes qui ambitionnent de réussir dans la vie ?

Je leur dirais :

- de participer activement à la vie publique et aux prises de décisions,
- de développer la confiance en soi et en leurs capacités,
- d'acquérir des compétences professionnelles pour améliorer leurs chances d'emploi,

- de suivre des formations et ateliers pour renforcer leurs compétences,

- de s'engager dans le volontariat, - de prendre des responsabilités de leadership, - et de continuer à apprendre et se former sans relâche.

Quelle est votre expérience personnelle par rapport à l'autonomisation de la femme ?

Mon expérience repose sur la détermination et la confiance en moi-même. Je m'efforce de répondre correctement aux attentes de la hiérarchie, d'identifier mes objectifs et mes priorités, et de prendre le temps de réfléchir avant d'agir. Cela m'aide à mieux gérer les défis et les épreuves de la vie, sans oublier l'importance de la prière. Merci beaucoup.

PMG



*Doudou Fwamba
Ministre des Finances*

JEUX D'ARGENT

Le gouvernement impose la discipline fiscale



La décision du gouvernement congolais d'imposer aux opérateurs de jeux d'argent un strict respect de leurs obligations fiscales continue de susciter de vifs débats dans la capitale. Entre volonté de l'État de renforcer ses recettes et inquiétudes des tenanciers de casinos, maisons de loterie et salons de pari, le sujet divise profondément.

UN RAPPEL FERME DU MINISTRE DES FINANCES

Dans un communiqué daté du 5 mars, le ministère des Finances a rappelé que toutes les entreprises opérant dans les paris sportifs, les casinos, les loteries et les concours de pronostics sont soumises aux dispositions fiscales en vigueur. Les opérateurs ont désormais jusqu'au 31 mars 2026 pour se mettre en règle, faute de quoi ils s'exposent à des sanctions allant de lourdes amendes à la suspension de leurs licences d'exploitation.

DEUX TAXES CIBLEES

Le rappel du ministère porte sur deux prélèvements spécifiques :

- La taxe sur l'autorisation d'exploitation des entreprises de jeux de hasard ;

- La taxe appliquée aux gains des joueurs.

Ces mesures visent à formaliser un secteur en pleine expansion, mais elles sont perçues par certains acteurs comme une pression fiscale supplémentaire qui pourrait fragiliser leur équilibre économique.

ENTRE CRAINTE DE FAILLITE ET DEVOIR CIVIQUE

Dans les casinos et salons de pari de Kinshasa, plusieurs entrepreneurs dénoncent une « tracasserie fiscale » de trop. Ils craignent que ces taxes ne découragent les investisseurs et ne compromettent un secteur qui emploie aujourd'hui de nombreux jeunes Congolais.

À l'opposé, certains leaders du secteur estiment que cette mesure est une étape nécessaire. Un responsable de la société Ngenge Sport, interrogé par Radio Okapi, a soutenu la démarche :

« Cette mesure permettra de renflouer les caisses de l'État en lui donnant les moyens de sa politique.

Il est normal que chaque acteur économique contribue au Trésor public. »

UN CALENDRIER SERRE

Le gouvernement reste ferme : passé le délai du 31 mars, les services fiscaux entameront des contrôles rigoureux. Les contrevenants s'exposeront à des sanctions immédiates. Cette fermeté traduit la volonté des autorités de renforcer la discipline fiscale et de mobiliser davantage de ressources pour financer les politiques publiques, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des services sociaux.

UN SECTEUR SOUS TENSION

Cette controverse met en lumière les défis liés à la régulation des jeux d'argent en RDC. D'un côté, l'État cherche à accroître ses recettes et à formaliser un secteur souvent opaque ; de l'autre, les opérateurs redoutent une pression fiscale qui pourrait réduire leur rentabilité et menacer des milliers d'emplois.

La question reste ouverte : cette mesure sera-t-elle un levier de modernisation et de transparence, ou un frein à la croissance d'un secteur en pleine expansion ?

Mobile Money, la solution durable pour la paie des enseignants en RDC



obstacles liés aux arriérés de rétribution réclamés par certains opérateurs, notamment Afriland First Bank et l'IFOD.

DES CREANCES ANCIENNES AU CŒUR DU BLOCAGE

Les deux institutions affirment cumuler des arriérés malgré la mise à disposition régulière des fonds par l'État. Ces déséquilibres ont provoqué des paiements différés dans plusieurs zones enclavées, accentuant la précarité des enseignants. Le gouvernement rappelle que les mécanismes logistiques de paie sont encadrés par des accords précis, dont certaines dispositions ont déjà été contrôlées et validées par l'Inspection générale des finances (IGF), avec des décaissements partiels effectués.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo intensifie ses efforts pour mettre fin aux perturbations récurrentes dans la paie des enseignants. À l'issue d'une réunion stratégique tenue le jeudi 8 janvier à

Kinshasa, le ministre des Finances, Doudou Fwamba Likunde Li-Botayi, et le ministre d'État en charge de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, ont réaffirmé la détermination de l'exécutif à lever les

DES INSTRUCTIONS FERMES

Le ministre des Finances a insisté sur le respect strict du cadre légal régissant la paie des enseignants. Il a averti que toute utilisation des fonds salariaux à des fins

VISION



autres que celles prévues par la loi exposerait les responsables à des poursuites judiciaires. Dans ce cadre, Afriland First Bank a été sommée de transmettre un état détaillé de ses créances pour vérification par le Trésor, tandis que l'IFOD doit communiquer sans délai les éléments relatifs aux frais réclamés afin de permettre un traitement rapide des situations urgentes.

VERS UNE SOLUTION DURABLE : LE MOBILE MONEY

Pour prévenir la répétition de ces crises, le gouvernement envisage une réforme structurelle du système de paie. La piste privilégiée est l'introduction progressive du paiement numérique via le Mobile Money, en partenariat avec les opérateurs de télécommunications et les banques. Cette solution vise à réduire la dépendance aux circuits traditionnels et à améliorer l'accès aux salaires, notamment dans les zones rurales.

Une réunion d'évaluation est annoncée dans les prochains jours afin de mesurer l'application des décisions prises et garantir la régularité du paiement des enseignants, considéré comme une priorité nationale et un pilier de la vision éducative du Chef de l'État.

Jean-Petit Djoko





Justice sociale et stabilité : l'enjeu du nouveau SMIG en RDC

Six mois après l'entrée en vigueur du nouveau Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), la Première ministre Judith Suminwa a réuni, lundi 12 janvier, à la Primature, les

responsables des différentes corporations de l'Intersyndicale nationale du travail. Cette rencontre visait à évaluer l'application effective du décret signé à la mi-2025, qui a porté le SMIG

de 14 500 à 21 500 francs congolais par jour.

UN ENJEU DE POUVOIR D'ACHAT

Cette revalorisation, censée améliorer le quotidien des travailleurs frappés par la

VISION



hausse du coût de la vie, suscite encore des inquiétudes. Les syndicats réclament des garanties claires pour une application uniforme sur l'ensemble du territoire, redoutant que la mesure ne reste théorique, notamment dans les secteurs informels et paraétatiques.

LE GOUVERNEMENT PROMET UN ACCOMPAGNEMENT

Judith Suminwa a réaffirmé la volonté du gouvernement d'accompagner les employeurs, en particulier les petites et moyennes entreprises, afin d'éviter les licenciements ou les contournements de la loi. Parmi les pistes évoquées figurent le renforcement de l'inspection du travail, la sensibilisation des employeurs et la mise en place d'un dialogue permanent entre l'État, les syndicats et le patronat.

LES SOUS-TRAITANTS DANS LE VISEUR

Les syndicats pointent particulièrement les entreprises sous-traitantes, souvent accusées de retards ou de résistances lors des précédentes réformes salariales. Leur attitude constituera, selon eux, un test de crédibilité pour cette revalorisation. Ils préviennent déjà que des actions syndicales pourraient être



engagées si le nouveau barème n'est pas respecté.

UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Au-delà des chiffres, l'application effective du nouveau SMIG est perçue comme un enjeu de justice sociale et

de stabilité. Pour les syndicats, il s'agit d'une mesure structurante qui doit marquer un tournant dans la protection des travailleurs en République démocratique du Congo.

Jean-Petit E.



VERS LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES L'EIFI prépare son nouveau siège R+2

Une réunion de travail s'est tenue le 02 mars dans la salle de réunion du Directeur chef de service de la DSI, puis le 05 mars au cabinet du ministère des Finances. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement du projet de construction d'un bâtiment de trois niveaux (R+2) destiné à l'EIFI.

Durant cette séance, les participants ont examiné les plans architecturaux, analysé les contraintes techniques du site et discuté de l'estimation budgétaire prévisionnelle. Le choix des matériaux, le respect des normes de construction en vigueur ainsi que le calendrier d'exécution des travaux ont également été au cœur des débats.

Les parties prenantes ont insisté sur la nécessité d'une coordination efficace entre les différents intervenants afin de garantir la qualité

des ouvrages et le respect des délais. Des recommandations ont été formulées concernant l'optimisation des coûts et la gestion des risques liés au projet.

À l'issue de la réunion, il a été décidé de finaliser les études techniques, de valider le budget définitif et d'engager les démarches administratives indispensables avant le lancement des travaux. Une nouvelle rencontre est prévue pour suivre l'évolution des différentes étapes et assurer un pilotage rigoureux du chantier.

Ce projet de construction, considéré comme stratégique pour l'EIFI, s'inscrit dans une volonté de modernisation des infrastructures et de renforcement des capacités institutionnelles.

PMG

PERSPECTIVES



ARRET SUR IMAGE



ARRET SUR IMAGE





SOCIÉTÉ

&

CULTURE

Antoinette Etisomba Lokindji : la Myriam Makeba congolaise



mais ne se limita pas à la musique religieuse. Entre 1965 et 1966, elle s'essaya à la musique profane avec le groupe Le Corsaire de Crispin-Régis Lukoki, aux côtés de musiciens tels qu'Ilo Pablo Bakunde et Oscar Diabanza Matusongwa.

En 1969, elle entra au conservatoire de Kinshasa, devenu plus tard l'Institut National des Arts (INA). Elle y perfectionna son art et collabora avec des musicologues européens comme Gaby Laurent et Vicky Down, se produisant dans des lieux prestigieux tels que l'Institut Goethe ou le cinéma Palladium. Sa notoriété grandissante lui valut le surnom de «Myriam Makeba congolaise».

La même année, elle rejoignit l'orchestre Bamboula de Papa Noël Nodule et représenta le Congo au premier Festival Culturel Panafricain d'Alger. Ce fut un succès éclatant.

Dans les années 1970, elle s'imposa avec des titres comme Imambekele et Taramé. En 1973, elle chanta à Bruxelles pour l'anniversaire de la Première Dame du Zaïre, Marie-Antoinette Mobutu. Sa voix, d'une amplitude exceptionnelle, confirma son statut de diva.

Au sommet de sa carrière, elle collabora avec le guitariste Pierre Botoku Bohomba et donna naissance en 1979 à une fille, Helga («Etis»), à Berlin. Dans les années 1980, elle revint vers la musique chrétienne, enregistrant des chants de Noël, tout en restant active dans la vague du soukous et en rejoignant le groupe Bobongo Stars.

En 2002, Antoinette Etisomba s'éteignit à Paris. Sa voix, grave, profonde et inimitable, demeure une référence dans l'histoire musicale congolaise. Sa fille Helga perpétue son héritage en poursuivant une carrière musicale en France.

La femme a longtemps inspiré les pionniers de la musique congolaise, mais sa présence derrière un micro dans les années 1950-1960 restait une véritable curiosité. Si des progrès ont été réalisés depuis, la représentation féminine demeure encore insuffisante. Pourtant, après l'indépendance, la première conquête des femmes congolaises fut celle de la parole : faire entendre sa voix, que ce soit dans les urnes, dans la rue ou devant un micro. C'est dans ce contexte qu'émergea une figure exceptionnelle qui

refusa de se taire : Antoinette Etisomba Lokindji.

Née en 1950 à Léopoldville (actuelle Kinshasa), elle fut l'une des pionnières du gospel au Zaïre. Sa voix, grave et chaleureuse, accompagna de nombreuses soirées dans les années 1970-1980. Issue d'un environnement familial religieux, elle intégra très tôt l'Armée du Salut et sa chorale de Matongé, où elle développa un chant puissant inspiré du negro spiritual et du gospel. Elle se lia d'amitié avec Charles Mombaya, futur grand nom du gospel,



**BELLA BELLOW,
une perle noire
de grande
valeur**

ZOOM SUR LA CULTURE



Cette artiste est née le premier jour de l'année 1945, à Tsévié (Togo). Un talent à l'état naturel, Bella Bellow était une véritable étoile au firmament de la chanson africaine des années 60 et 70. Mais la chanteuse n'eut pas la carrière à la taille de ses potentialités. La blueswoman est morte le 10 décembre 1973 dans un accident de la circulation, alors qu'elle n'avait que vingt-huit ans.

Aînée d'une fratrie de sept enfants, Georgette Nafiatou Adjoavi Bellow a vu le jour le 1er janvier 1945 à Tsévié, non loin de Lomé, la capitale togolaise. Après ses études primaires et secondaires à Sokodé et à Lomé, elle débarque à Abidjan afin de se former en secrétariat, mais en profite pour suivre des cours de solfège à l'Institut des Arts.

Toute jeune, elle était sollicitée pour régaler dans les manifestations scolaires et fêtes populaires. Sa voix chaude, veloutée et sa prédisposition pour la

chanson seront le point de départ d'une prometteuse carrière artistique. Plus grande chanteuse de l'Afrique francophone à l'époque, Bella Bellow a chanté en 1965, à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'ex-Dahomey (actuel Bénin), invitée par le président Hubert Maga.

En avril 1966, sa participation au premier festival international des Arts Nègres à Dakar au Sénégal lui ouvre la voie d'une consécration internationale. Flairant le talent de la jeune femme, Paul Ahyi, le peintre togolais de renom, son ancien professeur de dessin au Lycée de Sokodé.

Ce dernier lui organise une rencontre avec Gérard Akueson, qui devient son impresario. Bien vite, le premier éditeur phonographe africain en France et célèbre promoteur d'artistes, rassemble autour de Georgette Nafiatou Adjoavi Bellow, une équipe de musiciens aguerris : Slim Pezin à la guitare, Jeannot

Madingué à la basse, Ben's à la batterie et Manu Dibango au clavier et à l'arrangement. La chanteuse enregistre en 1969, « Rockya », son premier album sous le nom de d'artiste de Bella Bellow.

Un bijou musical qui figurera quelques années plus tard sur la compilation « trente ans de musique africaine », un best of réalisé par la radio Africa Numéro 1. D'autres succès de sa discographie, entre autres Senyé (Mon destin) écrit par le parolier, feu Innocent Domyo Agbétiafa, Blewu (Patience), Nye Dzi (Mon amour), Denyigba (Ma patrie)... lui sont arrangés par Vladimir Kovaroc, le réputé chef d'orchestre bulgare. Entre temps, Bella Bellow rompt avec Gérard Akueson, son impresario, afin de mettre sur pied son propre groupe, l'orchestre « Gabada », du nom d'un rythme du terroir togolais.

La blueswoman à la légendaire chassemouches (sossi) et au sourire angélique est adoptée par les mélomanes

ZOOM SUR LA CULTURE

congolais des années 70, précédant Etisomba Lokindji, Abeti Masikini, M'pongo Love, Tshala Muana, Mbiliala Bel et les autres. Partout où elle chante, que ça soit à Abidjan, Cotonou, Bamako, Dakar, Ouagadougou en passant par Douala, Libreville, Brazzaville ou Kinshasa, Bella Bellow est portée aux nues par des foules au bord de hystérie. Bella Bellow a été l'une des rares africaines à chanter à l'Olympia à Paris, alors la scène de rêve de tout artiste en quête de notoriété. Elle a donné des concerts à Athènes en Grèce, à Split en ex-Yougoslavie, à Bonn en Allemagne et en Belgique.

Le nom de la blueswoman africaine a retenti aux Antilles (Guadeloupe et Guyane). On l'a vue au Festival de la chanson populaire de Rio de Janeiro au Brésil, acclamée par plus de 100 000 spectateurs ivres de bonheur. En 1972, Bella Bellow s'est mariée en justes noces avec le magistrat togolais Théophile Jamier-Levy. De leur union, a vu le jour quelques mois plus tard, Nadia Elsa, sa fille unique. Bella Bellow se préparait à partir en tournée musicale aux Etats-Unis d'Amérique avec le camerounais Manu Dibango.

Mais ce projet restera à l'étape du rêve. Revenant d'Atakpamé, la blueswoman laissera sa vie le 10 décembre 1973 dans un accident de la circulation à Lilikopé près de Tsévié. Vénérée un peu partout, cette superstar a montré le chemin à des nombreuses générations d'artistes. Feu Abeti Masikini l'a chantée dans le morceau « Ngoyaye Bella Bellow » (hommage à Bella Bellow), le béninois Oscar Kidjo le frère d'Angélique lui a rendu hommage à travers « Ekou wo noubla nyuinoulo » (la mort a semé le désarroi) sur l'album Pretty.

De nombreux titres faisant partie intégrante de sa discographie sont diversement repris par de nombreux artistes de deux sexes notamment, feu Julie Akofa Akoussah, Julie Akoussah, Djifa, Vicky Bila, Afia Mala, Dee Kwarel, Feliho (Aholou Octave), Vanessa Worou.



Cette dernière lui a consacré une ode « Ma Bella » qui a travaillé avant l'aurore, peut s'en aller avant le soir ! Bella Bellow a disparu, mais son œuvre résume ce qui fut l'art, la pensée et le cœur de l'artiste qui a honoré de sa vie et de son talent, le patrimoine du Togo artistique d'hier et

d'aujourd'hui. Bella Bellow restera un joyau de grande valeur dans toutes les mémoires africaines. Nous saluons sa mémoire tout en souhaitant à sa fille bien de bonnes choses.

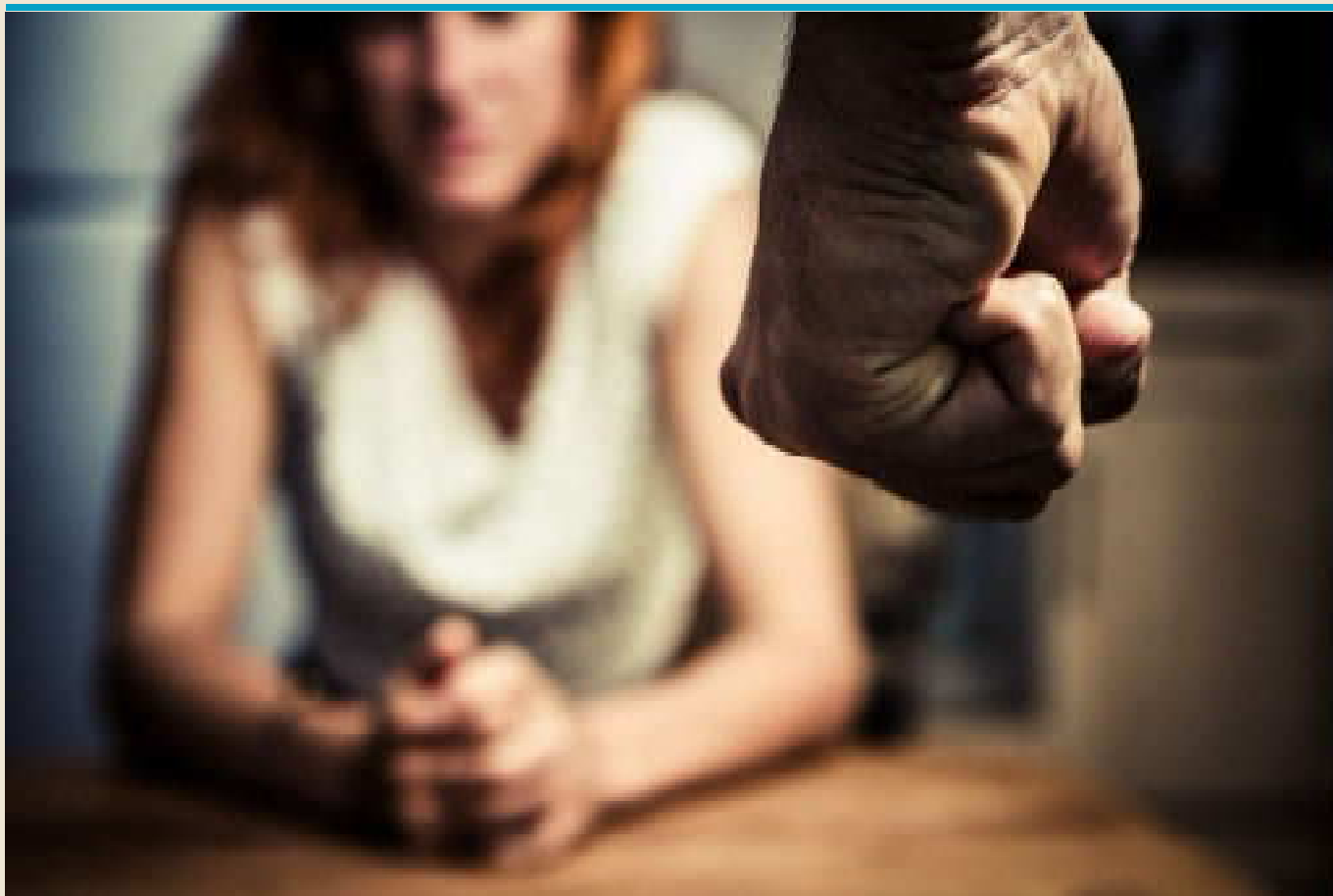
J-P D

JULES AHADZI KOMLAN

BELLA BELLOW

UNE LÉGENDE
AFRICAINNE

COLLECTIF DE
S'igne



Battre les femmes est dans les germes de plusieurs hommes

Battre une femme, laisser les bleus sur le corps d'une femme, ou lever la main sur une femme, fait partie des antivaleurs que nous retrouvons et déplorons dans la vie conjugale.

Il s'agit de l'irruption de la violence physique ou sexuelle dans les couples, suite à un malentendu, à une jalousie inappropriée, ou un caractère paranoïaque chez certains hommes.

A savoir, la violence en soi n'est pas d'abord un problème de communication, mais plutôt un problème de contrôle et de gestion des affects : émotions, sentiments, pulsions ou impulsions.

D'une manière générale, la violence féminine conjugale est beaucoup plus subtile. Elle se manifeste par un refus catégorique de communiquer ou de

satisfaire les besoins sexuels les plus légitimes... Par contre, chez les hommes, c'est beaucoup plus agressif. D'après plusieurs témoignages des femmes aux foyers, la violence de leur mari commence par des hurlements, des gifles à la volée qui leur échappent, et au fur à mesure deviennent réguliers, et se transforment en coup de poing, en coups de tête, etc.

Ce qui explique que, dans beaucoup de conflits conjugaux, les mots accompagnent les coups.

Notons que face à ces flambées de violence, ils regrettent... ou pas. Peu d'homme violent souhaite se faire soigner et suivre une thérapie, la majorité l'ignore. Il faut dire que dans le cadre d'un suivi thérapeutique, c'est difficile d'être soigné lorsqu'on n'est pas soi-même conscient d'avoir un problème.

LE SORT DES FEMMES

En effet, suite aux violences conjugales entre autres, les comportements agressifs, les violences verbales et physiques venant des hommes violents, plusieurs femmes dans nos sociétés ont peur de leur mari, elles bégayent sérieusement face à eux, surtout lorsqu'elles sont conscientes qu'elles ont fait quelque chose qui déplaît à leur mari et qu'ils les questionnent, c'est alors que tout se bloque en elles, elles bafouillent...

Fatiguée de vivre ainsi, ces femmes victimes de violence dans les foyers ne parlent plus, elles se ne font que pleurer. Tristement, de fois ces fameuses scènes de violence se passent en face des enfants et influence sur leur vie future. Par ailleurs, il s'avère qu'il y a des femmes qui aiment qu'on les



violente pour qu'elles se sentent bien. Il s'agit des femmes qui ont grandi avec des blessures et pour lesquelles la violence est devenue un mode de vie.

DANS LES GERMES

Selon plusieurs études, la violence est presque toujours liée à des blessures d'amour-propre, et son utilisation est un moyen de reprendre le contrôle sur les événements.

Dans ces blessures, il existe des troubles de l'estime de soi, le plus souvent dus à différentes formes de maltraitements dans l'enfance. Un père dévalorisant, dur et autoritaire en est l'exemple type.

Autrement dit, les hommes qui brutalisent leurs femmes sont généralement ceux qui ont connu des blessures intérieures dans leur enfance. Du coup, l'évolution de leur personnalité est liée à la vulnérabilité. Tristement, cela crée le dysfonctionnement familial. Entre autres, le traumatisme, la honte, l'humiliation, la frustration.

Ainsi, les germes de violence sont liés à la majorité des enfants brutalisés. En



grandissant, ils deviennent automatiquement violents. Ce sont des hommes qui ont tous été condamnés pour violences conjugales. « Mon père ne m'a pas élevé dans le respect de la femme ». De tels propos sont bel et bien parmi les slogans des hommes violents dans nos sociétés.

LES SEPARATIONS

Plus la violence conjugale recommence, plus les femmes optent pour la séparation de la relation. Sinon, ça ne finira jamais. N'oublions pas que l'homme violent a sûrement, parfois, des

envies de tuer sa femme. Et profère souvent des tels propos à savoir : « Je vais te faire taire, je vais te tuer, te traiter de... ».

A propos, la culpabilité inflige certains hommes, à tel en est qu'ils ont des remords et demandent immédiatement un pardon exprimés sincère après un acte de violence.

Mais en réalité, la sincérité n'est pas un gage de cessation des comportements violents. C'est ainsi que plusieurs femmes abandonnent leur foyer.



CENTRE FINANCIER DE KINSHASA